

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, tenue en public le 18 décembre 2023 à 20 heures et à laquelle étaient présents messieurs André Poulin, André Leclerc et Sébastien Leclerc et mesdames Lina Trépanier et Mylène Bernier formant quorum sous la présidence de madame Denise Poulin, maire.

Absents : Patrice Lemay

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

- **MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- **PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- **GREFFE ET GESTION ADMINISTRATIVE**

221-12-2023

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 18 DÉCEMBRE 2023 À 20H00

1. **Mot de bienvenue et ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Présentation et adoption du budget 2024**
4. **Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation**
5. **Période de questions aux contribuables**
6. **Levée de l'assemblée**

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et Madame le Maire est dispensée d'en faire la lecture;

En conséquence,

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

3. Présentation et adoption du budget 2024

222-12-2023

ADOPTION DU BUDGET 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont terminé l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2024;

En conséquence,

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents,

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour les activités de fonctionnement, pour l'exercice financier 2024 composées comme suit :

PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2024

DÉPENSES :

Administration générale	550 792\$
Sécurité publique	345 534\$
Transport routier	594 391\$
Hygiène du milieu	499 612\$
Santé et bien-être	67 702\$
Aménagement et urbanisme	109 073\$
Loisirs et culture	248 351\$
Activités culturelles	14 465\$
Frais de financement -intérêts	86 144\$
Total des dépenses avant affectations	2 516 064\$
Affectations - remboursement en capital et autres	333 250\$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 849 314\$

REVENUS :

Taxes (valeur foncière, service de la dette, services municipaux, intérêts sur arrérages)	2 360 596\$
Tenant lieu de taxes	84 236\$
Transferts	174 750\$
Services rendus	124 732\$
Impositions de droits	34 000\$
Autres revenus	45 000\$
Amendes et pénalités, intérêts	26 000\$
TOTAL DES REVENUS	2 849 314\$

3.2

222-12-2023

ADOPTION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATION TRIENNAL 2024-2025 ET 2026

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents d'adopter le programme d'immobilisations triennal comme suit :

PROGRAMME D'IMMOBILISATION TRIENNAL 2023-2024-2025

PROJETS	2024	2025	2026	Subventions
Sécurité publique				
- Réfection et agrandissement caserne, garage, biblio	N/A	N/A	N/A	
- Provisionnement camion incendie	N/A	50 000,00 \$	50 000,00 \$	
Transport et hygiène du milieu				
- Développement résidentiel	30 000,00 \$	1 200 000,00 \$	N/A	TECQ et autres
- Achat de bacs bruns troisième collecte	5 164,00 \$	5 200,00 \$	5 200,00 \$	
- Réfection route Hyppolite-Lemay	N/A	N/A	N/A	PIIRL et PPA
- Réfection rang St-Charles ouest	N/A	N/A	695 000,00 \$	PIIRL et PPA
- Nettoyage ponceaux	N/A	225 760,00 \$	N/A	PIIRL

Développement économique

Subvention épicerie	15 200,00 \$	N/A	N/A	
---------------------	--------------	-----	-----	--

Loisirs et culture

- Bibliothèque	N/A	N/A	N/A	
----------------	-----	-----	-----	--

TOTAL IMMOBILISATION:	50 364,00 \$	1 480 960,00 \$	750 200,00 \$	
----------------------------------	--------------	-----------------	---------------	--

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

223-12-2023

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence,

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

QUE la séance soit levée à 20h10.

Denise Poulin, Maire

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Denise Poulin, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Denise Poulin, Maire

